



Majorité municipale

Un budget maîtrisé sans augmentation d'impôts

Le budget primitif 2026, voté le 27 avril dernier, s'inscrit dans la continuité des précédents opus. Il a été élaboré, en lien étroit avec les services, que je remercie, dans un souci permanent de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes.

Il vise à préparer au mieux les grands projets de demain (Complexe sportif DUROT, Collégiale, sectorisation scolaire) tout en préservant notre capacité d'investissement (en évitant de lancer de grosses dépenses cette année alors même qu'il nous faut encore absorber les derniers travaux de la salle de spectacle).

Certes, il sera nécessaire d'emprunter pour équilibrer le budget mais cet emprunt sera limité et ne détériorera pas notre endettement qui reste faible comparé aux communes de même strate.

Je me réjouis donc de pouvoir porter devant vous ce budget responsable qui, une nouvelle fois, ne viendra pas grever la bourse du contribuable seclinois.

Équilibrer le budget, dans le contexte international et national défavorable que nous connaissons tous (hausse du carburant en lien avec le conflit au Moyen-Orient, augmentation du prix des matières premières et des composants informatiques, baisse des dotations, frilosité des co-financeurs) est un exercice difficile et je suis fier que nous y parvenions sans augmenter les impôts.

Sur un plan plus politique, nous veillerons cette année à renforcer la proximité avec vous par la mise en place de référents de quartier qui seront pilotés par un conseiller municipal délégué à la participation citoyenne.

Ces élus seront vos interlocuteurs du quotidien. En parallèle, nous poursuivrons nos efforts sur le cadre de vie pour rendre Seclin toujours plus belle, plus propre et plus sûre.

Enfin nous n'oublierons pas d'accompagner au mieux chaque seclinois dans les différentes phases de sa vie : du nouveau-né à l'ainé tout en vous offrant des grands moments de rassemblement comme seule Seclin en a le secret.

Christian Baclet
1^{er} Adjoint au Maire, délégué
aux Finances et aux
Ressources Humaines
et au Contrôle de Gestion



Minorité municipale

La Commission des Impôts : et si on faisait confiance aux citoyens ?

Lors du dernier conseil municipal, j'ai interrogé la majorité sur la composition de la commission communale des impôts directs.

Cette instance, souvent méconnue, joue pourtant un rôle concret : elle participe à l'évaluation des bases fiscales locales et peut, dans certains cas, s'opposer aux décisions de l'administration fiscale.

Notre commune a désigné 32 membres, dont 30 sont d'anciens colistiers du maire ou des conjoint(e)s d'élu(e)s. La loi permet ce choix, mais l'esprit de la démocratie locale invite à davantage d'ouverture. Un simple appel à candidatures aurait permis d'associer des habitants volontaires, comme le maire s'y était engagé dans son discours d'installation.

Je ne mets en cause ni les compétences ni l'intégrité des personnes nommées. Je regrette seulement une occasion manquée de faire vivre une gouvernance plus participative. Faire autrement que par le passé est une progression.

Cette question dépasse la seule CCID. Elle interroge plus largement la manière dont nous faisons vivre la démocratie dans notre ville.

Si l'on veut renforcer la confiance, il faut ouvrir les portes, partager les responsabilités et reconnaître toutes les voix.

Et si on faisait confiance aussi aux élus de la minorité ?

La majorité affirme vouloir un mandat apaisé et constructif. Cet objectif ne peut exister sans un respect réel du rôle des élus minoritaires : dans les commissions, dans les événements communaux, dans la communication municipale et dans les représentations officielles.

La loi rappelle que tous les conseillers municipaux disposent des mêmes droits fondamentaux dans l'exercice de leur mandat, qu'ils appartiennent ou non à la majorité. Écarter un élu lors d'une manifestation officielle ou d'une représentation de la commune constituerait une atteinte au principe d'égalité entre élus, principe qui encadre le fonctionnement des collectivités.

Nous représentons aussi les Seclinois. Nous portons une part de leurs attentes, idées et préoccupations. Notre légitimité est pleine et entière, comme celle de tout élu de la République. Nous continuerons à agir avec engagement, responsabilité et sens de l'intérêt général. Nous serons force de proposition, vigilants et ouverts au dialogue, chaque fois que cela fera avancer notre commune.

Audrey Rizzon
Seclin en Commun